

LE BÉRUCHOT

Bulletin d'informations de la commune de Saint-M'Hervé



Mai/juin 2024, n°72

Inscription TGI 34/08



VIE ASSOCIATIVE

ART FLORAL

Le vendredi 21 juin, le repas d'été de l'association « Art Floral Orchidée 35 » s'est déroulé comme les années précédentes au restaurant « La belle étoile » à Saint M'Hervé.

Nous étions 44 à partager cette agréable soirée.

A l'issue de cette soirée nous avons procédé à une tombola.



Les compositions florales qui étaient sur les tables ont été gagnées par :

Catherine Lechâble, Martine Gautier, Gisèle Pichot , Odile Cornée, Marie-Claude Bignon, Marie Jo Vallier, Sylvie Jéhannin, Myriam Jeuland, Colette Hériault et Eliane Guilleron.

Le vendredi 28 juin, nous nous sommes réunies pour le cours collectif.

Les fleurs imposées cette année étaient 3 œillets blancs et 3 germinis rouges. Chaque personne a réalisé une composition de son choix en mettant dans sa composition les fleurs imposées.



Comme les années précédentes, chaque adhérente a voté pour 5 bouquets.

Les compositions de Christiane Lebreton, Catherine Lechâble, Sylvie Lucas, Marie-Agnès Michiniau et Marie-Jo Vallier se sont démarquées parmi toutes les compositions.



DEM'ZELLS

Dimanche 23 juin au cinéma de Châtillon-en-Vendelais a eu lieu notre gala annuel, les familles et amis des Dem'zells sont venus les encourager et les applaudir.



Le vendredi 28 juin, la porte ouverte de l'association était organisée à la salle des sports de Saint M'Hervé, elle s'est terminée avec un goûter.

Vendredi 5 juillet, c'était le repas du bureau/animatrices qui a permis de se réunir dans la convivialité et la bonne humeur. Nous en avons profité pour remercier Alixe pour ses 12 années au sein de l'association dont 2 en tant qu'animatrice.



Le 14 juillet nous étions à Châtillon-en-Vendelais pour une animation avant le feu d'artifice.

Nous vous donnons rendez-vous le 6 septembre à 18h à la salle des sports de Saint M'Hervé pour la reprise des cours.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. Bonnes vacances et bel été à tous. Le bureau des Dem'zells.

Coordonnées :
Contact : 06.73.15.84.83
Mail: les.demzells@gmail.com
Instagram : demzells_35
Facebook : Dem zells saint m'hervé

CLUB DE L'AMITIÉ

Les vacances approchent. Le club organise 2 réunions, une **jeudi 18 juillet** et la deuxième **jeudi 1^{er} août**.

La reprise des réunions se fera **jeudi 5 septembre**.



Le cinquantenaire du club se tiendra dans un peu plus de 3 mois. Les adhérents peuvent s'inscrire dès maintenant. Profitez des 2 réunions du jeudi pour vous inscrire auprès de la présidente et de la secrétaire. **Le 12 octobre**, rendez-vous à la salle Louis Grimoux à 11h15 afin de réaliser une photo du groupe.

Si vous connaissez des personnes intéressées par les activités du club, il est toujours possible de s'inscrire.

Le concours de belote se tiendra le **jeudi 3 octobre** et le concours de palets le **mardi 8 octobre**. Les inscriptions débuteront à partir de 13h30. Les concours commenceront à 14 h. Venez nombreux !

Activités du début de l'année 2024

Le 6 avril, un retour de la traditionnelle choucroute couronnée de succès.

Elle n'avait plus eu lieu depuis 2020 et ses contraintes sanitaires, et elle était visiblement très attendue.

Avec environ 170 repas servis et une cinquantaine de plats emportés, la journée choucroute a été une très belle réussite. Venus avec enthousiasme de Saint-M'Hervé mais aussi de communes voisines comme la Croixille ou Bourgon ou de plus loin comme de Domagné, les convives ont apprécié la qualité du repas servi et l'ambiance qui a régné toute la journée.

Les membres du bureau de l'U.N.C. tiennent à vivement remercier les amies qui se sont jointes à eux pour leur prêter main forte et réussir cette belle journée.



Pierre-Marie Beaupère, Joseph Bénard, Francis Simon, Daniel Dinomais et Dominique Kerjouan



Henri Morel, président d'honneur et Joseph Bénard, président en exercice

Remises de décorations de l'U.N.C. à Saint-M'Hervé ce 8 mai 2024

Sous un beau soleil printanier cinquante personnes, adhérents, sympathisants et élus municipaux avaient répondu présent à la commémoration la victoire de 1945.

Six adhérents ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie au drapeau devant la mairie en présence d'Alain Cornée, premier adjoint au maire.

M. Pierre-Marie Beaupère a reçu la médaille du Djébel ainsi que M. Edouard Moriceau, absent et excusé ; M. Francis Simon, trésorier depuis 1972, la médaille d'or du mérite de l'UNC ; M. Dominique Kerjouan, secrétaire, la médaille de bronze du mérite de l'UNC.

Edouard Moriceau a pu recevoir sa décoration à son domicile des mains du président et de quelques membres du bureau.

M. Henri Morel s'est vu remettre des mains du président Joseph Bénard le diplôme de président d'honneur de l'U.N.C. pour ses quinze années de bons et loyaux services à la présidence de la section de Saint-M'Hervé. Cette distinction départementale lui avait attribuée lors de l'assemblée générale de l'U.N.C. 35. Henri Morel a ensuite lui-même remis à Joseph Bénard, la médaille de vermeil du mérite de l'U.N.C.

M. Daniel Dinomais, quant à lui, a reçu l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour avoir exercé cette mission pendant 45 années. Sa famille l'accompagnait pour ce beau moment d'émotion.

La section U.N.C. de Saint-M'Hervé remercie les adhérents U.N.C., les élus municipaux, la gendarmerie, le corps des sapeurs-pompiers, les enfants présents ainsi que les amis et les conjointes pour leur participation et leur aide indispensable à la réussite de cet événement mémoriel.

Elle tient aussi à remercier la municipalité qui offrait le vin d'honneur clôturant la cérémonie.

AMICALE DES PALETISTES

Samedi 20 avril 2024, nous avons organisé notre premier concours de palets communal.

Concours très timide avec 14 équipes, mais très bonne ambiance et de nouveaux joueurs que l'on remercie.



Finale 4/12 gagnée par Aurélien et Philippe Bilheude contre Wilfried Neveu et Damien Lefort



Finale 3/12 gagnée par Samuel Lancelot et Sylvain Scanviou contre Jérôme Bellier et Loïc Breton

Finale 2/12 gagnée par Romain Drouyé et Maël Rondeau contre Jean-Louis Tropicé et Alain Deschamps



une équipe enfant



une équipe féminine

Nous tenons à vous remercier pour votre participation et nous vous donnons rendez-vous **samedi 28 septembre 2024** pour notre concours communal à la salle des sports à 13h par équipe de deux dont un joueur habitant où natif de la commune, suivi de notre buffet campagnard, prenez note et réservez votre ticket pour le soir au 06.13.79.37.40.

Merci. ADP

Les élèves des classes de CP, CE et CM ont eu cours de piscine d'avril à juin à la piscine du Bocage à Vitré.

C'est un cours obligatoire permettant à chaque enfant d'acquérir les bases.



Sur la dernière période scolaire, chaque classe a participé à une rencontre sportive (le 17 mai pour TPS / PS, le 23 mai pour les CE / CM et le 11 juin pour les GS / CP) avec différentes écoles comme Balazé, la Chapelle Erbrée, Erbrée, Châtillon en Vendelais.

Pendant cette rencontre, plusieurs jeux ont été organisés sur différents thèmes : fresques de positions sportives en taille réelle peintes par les enfants, yoga, relais sur les pays.. Des journées fortes en émotions pour les enfants comme les adultes !

L'école a organisé la kermesse à la salle polyvalente de St M'Hervé le samedi 15 juin. Avec un menu à emporter le midi, le spectacle des enfants, des jeux, une restauration sur place le soir, une buvette, une pause gourmande et une tombola qui a fait plusieurs gagnants :

- 1- Lucas ROCHELLE : Nintendo Switch Lite
- 2- Guy COMBOT : salon de jardin
- 3- Katia DESILLE : Ice Watch One
- 4- Sabrina MESSAGER : lisseur
- 5- Océane LIEGARD : un massage crânien + brushing chez "M. et Mme Coquette"
- 6- Roxane BELLON : un bon au restaurant "La Table de Vitré"
- 7- Jack MAMOUR : un bon chez "Bulle d'air"
- 8- Alain DROUYÉ : un bon à "Quai n°9"
- 9- Stéphanie FERRERE : bon chez "Les cuirs de la Roseraie"
- 10- Antoine GIRARDOT : un bon repas au restaurant "Le 18ème"
- 11- Enora NIDELET : un bon chez "Bulle d'air"
- 12- Jean-Pierre MOREAU : un bon chez "Iloha SPA"
- 13- Sébastien GARNIER : un bon au restaurant "Mrs Teapot"
- 14- Romain DROUYÉ : un bon au restaurant "Mrs Teapot"
- 15- Lisa LE DUAULT : un plateau fromage chez "Laiterie Gilbert"

Le premier juillet, les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 ont marché jusqu'à la parcelle de Julien BOULET dans laquelle les 200 arbres avaient été plantés plus tôt par les CM de l'école. Puis, ils ont marché jusqu'à la base de loisirs de la Haute Vilaine pour pique-niquer et faire des jeux et enfin le retour à l'école dans l'après-midi.

Pas moins de 15 km ont été parcourus à pied au total sur la journée !





Le jeudi 4 juillet, chaque classe de l'école a eu la chance de visiter la caserne des pompiers de St M'Hervé. Le privilège était au rendez-vous avec la possibilité d'essayer la lance à eau et de découvrir l'intérieur des camions.



Comme chaque année, pour le dernier jour d'école, le vendredi 5 juillet a été bien

rempli, en effet un pique-nique collectif suivi d'une mini kermesse faite par les CM2 et un pot de fin d'année avec des adieux pour les deux maîtresses qui nous quittent et une ASEM qui fait valoir ses droits à la retraite, ce fût une fin de journée riche en émotions !

GYM ENTRETIEN ET LOISIRS

Pour la saison 2023 – 2024 notre nouvelle coach Morgane s'est bien intégrée aux différentes activités proposées par notre association et avec tous nos adhérents.

Comme les années précédentes les mercredis en juillet et août, les personnes intéressées pourront venir marcher à partir du mercredi 3 juillet 2024, départ place de l'église à 20h00 (marche gratuite pour tous jusqu'à la reprise des cours)

Nouvelle saison 2024 – 2025

Reprise des cours le lundi 2 septembre 19h30 pour tous et le jeudi 5 septembre gym douce.

Les personnes intéressées peuvent venir découvrir les activités gratuitement la première semaine, ensuite pour participer aux cours une inscription sera nécessaire et obligatoire.

Activités proposées, les jours, les horaires et tarifs

	ADULTES (À PARTIR DE 17 ANS)	TOUS ÂGES
LUNDI 19H30-20H30	Step	
LUNDI 20H30-21H30	Gym - fitness	
MERCREDI 19H30-20H30	Cardio	
MERCREDI 20H30-21H30	Gym – fitness	
JEUDI 9H45-10H45		Gym douce
Tarifs	110 €	80 €
	Pas de cours pendant les petites vacances scolaires	Pas de cours pendant les petites vacances scolaires

Une permanence sera tenue pendant les cours les 2 premières semaines pour les inscriptions et pour tous renseignements.

Contact : gymsmh35@gmail.com

Jacqueline BEAUDOUIN : 02-99-76-72-67 / Rolande AMIOT : 06-77-31-77-47

BONNES VACANCES à tous !

CENTRE DE LOISIRS LA CASALoustik

Du Re-Nouveau à la Casaloustik !

Après un appel lancé récemment pour cause d'une possible fermeture du centre de loisirs, vous avez été nombreux à être présent lors de notre assemblée générale et nous vous en remercions !

Une nouvelle équipe dynamique et pleine de projets a été mise en place le 15 mai dernier. Le nouveau bureau est composé de :

- **Présidente** : Alexandrine GROLEAU-LENEVEU
- **Secrétaire** : Anne-Sophie DAVARD
- **Co-Présidente** : Audrey DURAND
- **Trésorière** : Angéline LESAFFRE

De gauche à droite au 1^{er} rang : Elise COUASNON, Emilie LE GALL, Laura FONTAINE (référente Familles rurales), Ophélie FALAIZE, Aurélien COURTOIS

De gauche à droite au 2^{ème} rang : Audrey DURAND, Adrien POULARD, Anne-Sophie DAVARD, Angélique NEVEU (membre sortant), Anne-Laure LEFORT (membre sortant), Sarah JANKOWIAK, Stéphanie LE LOCAT, Alexandrine GROLEAU-LENEVEU, Angéline LESAFFRE.



Pour rappel, l'association des parents a pour but de dynamiser le centre de loisirs de notre commune grâce à l'organisation de quelques événements dans l'année comme la Boum des enfants, participation au marché de Noël, soirées parentalité à thème...

L'argent récolté contribue à l'achat de matériel, de jeux pour le centre dans le but toujours d'un bon épanouissement des enfants.

VIE COMMUNALE

LA COMMUNE ORGANISE UN ATELIER NUMÉRIQUE...

Organisée par
la commune
de Saint-
M'Hervé



Et si être **retraité** c'était
être branché ?

ATELIER NUMÉRIQUE
Sur Tablettes

Gratuit

Conférence 10 septembre 2024 • de 9h30 à 12h
Suivi d'un atelier de 8 séances, tous les mardis
Salle St Éloi • à Saint-M'Hervé

Inscription auprès de l'Asept Bretagne
au 02 98 85 79 25
ou contact@asept-bretagne.fr

COLOR TA COMMUNE #6

La façade de la salle des sports se refait une beauté. Un grapheur Rennais, Romain Poirier (Rom1) assisté de 5 jeunes Saint-M'Hervéens (Lise, Bastian, Geoffrey, Ilan, Kenzo) et de 8 jeunes de la mission locale ont planché sur le sujet :

Harmoniser thèmes, couleurs et espaces.

Tout le monde a participé avec enthousiasme et le résultat est là !

N'hésitez pas à passer voir ce magnifique rendu.



Le théâtre au village est de retour sur la commune cet été ! Réservez la date !



THÉÂTRE AU VILLAGE
présente :

GABILOLO À LA FERME

UNE COMÉDIE POUR LES ENFANTS
ET LES PLUS GRANDS

ENTRÉE GRATUITE

SPECTACLE EN EXTÉRIEUR
(EN SALLE EN CAS DE PLUIE)

SAINT M'HERVÉ : LE 30 AOÛT À 15H30



Spectacle pour les enfants à
15h30 près de l'église
(à la salle Saint Eloi en cas de
pluie)

**Goûter offert
par la commune**

Spectacle pour les enfants
et adultes à 20h près de
l'église

(à la salle Saint Eloi
en cas de pluie)

**A partir de 19h
Buvette et
galette-saucisse
tenue par le club
de volley**



THÉÂTRE AU VILLAGE
présente :

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

UNE COMÉDIE DE SHAKESPEARE
8 ACTEURS / 2 MUSICIENS

ENTRÉE GRATUITE

DÈS 10 ANS
SPECTACLE EN EXTÉRIEUR
(EN SALLE EN CAS DE PLUIE)

SAINT M'HERVÉ: LE 30 AOÛT À 20H



Marine VIEL



Une nouvelle thérapeute s'installe sur la commune...

Médecine douce pour tous types de douleurs.

Pourquoi consulter ?

Que ce soit pour des douleurs suite à un accident, une chute, une tendinite, un problème de dos... Ou un besoin purement émotionnel : problème de sommeil, examens, deuil... ce procédé nécessite peu de séances.

Du nouveau-né qui a subi un traumatisme durant l'accouchement à la personne âgée qui a accumulé chocs physiques, stress... chacun peut avoir recours à cette technique.

Comment ?

Mon travail se compose principalement de la Méthode POYET, issu de l'ostéopathie. La thérapie manuelle globale qui prend le corps comme un tout, dont chaque élément est intimement lié et dépendant des autres. En prolongement de cette méthode, est liée une partie somatique et émotionnelle. Ce qui permet de proposer une technique douce et globale sans « cracking », le geste correctif est léger.

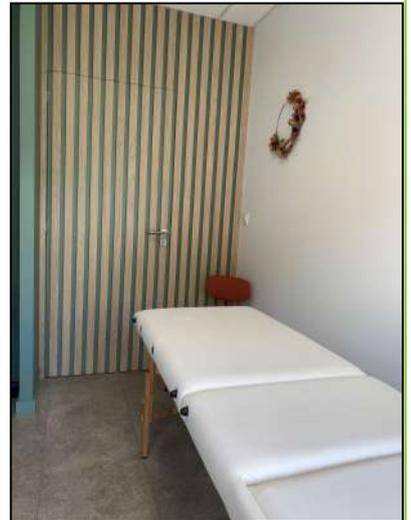
Ces différents outils permettent de proposer des séances sur-mesure aux besoins de chacun.

Quelle formation ai-je suivi ?

Formée dans l'école ETIMI à Rennes pendant 4 ans, j'ai suivi en parallèle mes formateurs Serge MANIEY et Hervé TIDONA en cabinet afin d'enrichir mes compétences.

Adresse : 14 bis place de l'église – 35500 St M'Hervé

Tél : 06.29.87.60.85



FREESTYLE FOOTBALL



Le 25 mai a eu lieu pour la 1ère fois une initiation au freestyle football.

Plus de 30 enfants entre 7 et 14 ans ont pu y participer.

Merci à Ivin Alory pour l'encadrement de cet après-midi.

Les jeunes ont pu découvrir cette initiation et elle a été très appréciée de tous.



ZOOM SUR ... L'ENTREPRISE SEYEUX



Située à la ZA La Picassière, l'entreprise est installée à Saint-M'Hervé depuis 1996, elle est constituée de 3 sites : Luitré (le siège), Maen Roch et Saint-M'Hervé.

Les missions principales de l'entreprise sont :

- L'agrofourniture, semences, nutrition et protection des plantes, ainsi qu'un accompagnement technique et réglementaire.
- Alimentation animale : Large gamme d'aliments bovins et compléments nutritionnels ainsi qu'un accompagnement technique.
- Collecte de céréales : Achats auprès des agriculteurs de leur récolte de céréales, colza et maïs grain.

L'entreprise propose aux particuliers un espace jardinerie, plants de légumes, fleurs, outillages de jardin et vêtements. Vous pourrez également y trouver du gravier, du sable et des parpaings.



En période d'hiver, il y a une vente de granulés de bois.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Fermé le week-end

HAIES ET PLANTATIONS EN BORD DE VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX

Suite à de nombreuses plaintes pour danger sur la voie publique par manque de visibilité, pour casse matériel dû aux branches et pour l'entretien des réseaux télécom, nous vous rappelons les règles pour l'élagage des haies et des plantations sur le bord des voies publiques

ELAGAGE :

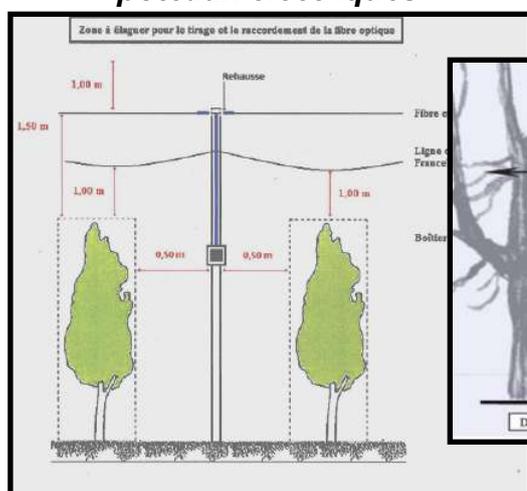
Toutes les branches s'étendant au-delà de l'aplomb de la limite de la propriété privée vers le domaine public devront être coupées. La portion restante s'étendant tout au plus qu'à la limite de propriété.

Cet élagage devra être réalisé entre le 15 août 2024 et le 16 avril 2025.

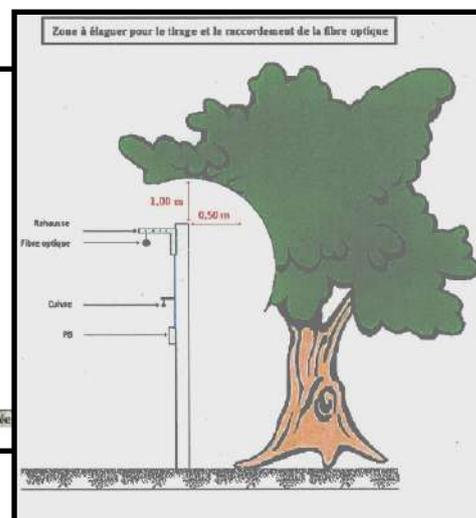
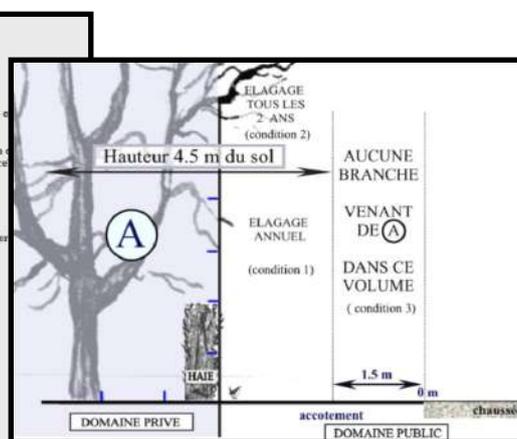
ENTRETIEN :

Une fois l'élagage effectué, l'entretien courant sera réalisé de manière à contenir le volume des repousses à l'intérieur des limites du domaine privé. Toutefois, si la distance entre le bord de la chaussée et la limite de propriété est supérieur à 1,5m, il sera toléré une repousse s'étendant sur le domaine public.

Règles d'élagage autour des poteaux électriques



Règles d'élagage et d'entretien des plantations en bords de chaussée



Les **3 conditions** suivantes devront être remplies : (schémas ci-dessus)

Condition 1 : Les branches entre 0 et 4.5m de hauteur devront être recoupées tous les ans avant le 15/04 à l'intérieur des limites de la propriété.

Condition 2 : Les branches au-dessus de 4.5m de hauteur devront être recoupées au moins tous les deux ans à l'intérieur des limites de la propriété.

Condition 3 : Dans tous les cas, aucune branche ne devra dépasser cette limite des 1,5m de l'aplomb du bord de la chaussée.

URBANISME

Voici quelques informations utiles :

Lorsque vous déposez en mairie un dossier d'urbanisme, merci d'apporter le nombre de cerfas et plans nécessaires à la constitution du dossier.

- ♦ **Permis de construire** : 4 exemplaires
- ♦ **Déclaration préalable** : 4 exemplaires
- ♦ **Certificat d'urbanisme d'information (Cu a)** : 2 exemplaires
- ♦ **Certificat d'urbanisme opérationnel (Cu b)** : 4 exemplaires
- ♦ **Permis de démolir** : 4 exemplaires



Les nouveaux cerfas sortis au 1er juillet 2024 sont en ligne sur le site internet de la commune.

2020 - 2023

C'est

135 pieds de murs
751 arbustes variés
3691 bulbes / plans variés
50 arbres

plantés



BRICOLAGE - JARDINAGE

En France, les activités bruyantes en extérieur sont encadrées par la loi, notamment par le Code de la santé publique, et plus spécifiquement les articles R1334-31 et suivants.

Par ailleurs, la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 et ses décrets d'application posent les bases de la lutte contre **les nuisances sonores**, y compris celles produites par la tonte [des pelouses ou du gazon](#).

Ces textes ont pour objectif de préserver à la fois l'environnement et la tranquillité publique en sanctionnant les bruits excessifs, potentiellement passibles d'amendes. Cependant, la législation ne s'arrête pas là.

La question demeure complexe, car d'autres réglementations locales peuvent parfois s'ajouter à ces textes nationaux.

En effet, un maire peut instaurer une politique spécifique pour lutter contre **les bruits de voisinage** dans sa commune.



A Saint-M'Hervé, un arrêté a été pris le 2 octobre 2012.

Cet arrêté INTERDIT les activités bruyantes en extérieur le dimanche toute la journée et les jours fériés :

**(tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, souffleurs etc...)
en zone agglomérée**



Arrêté municipal 35

Le maire de la commune de ST M'HERVE

Vu le code de la santé publique, notamment des articles L1, L2, L48; R 48-1 à R 48-5,

Vu la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit ;

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L2212-2 et L2214-4,

Vu le code pénal, et notamment ses articles R 131-13 et R 623-2

Vu le décret n° 95-408 du 18 avril 1995 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage et modifiant le Code de la Santé Publique (article R.48-1 et suivants) ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 mai 1995 relatif aux modalités de mesure des bruits de Voisinage ;

Vu la circulaire interministérielle du 27 février 1996 relative à la lutte contre les bruits de voisinage ;

Vu l'arrêté préfectoral du département d'Ille-et-Vilaine du 10 juillet 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage ;

Considérant qu'il convient de protéger la santé et la tranquillité publique,

Considérant que les bruits excessifs et abusifs portent atteinte à la santé, à l'environnement et à la qualité de la vie ;

ARRETE A-octobre-2012-008

ARTICLE 1 - PROPRIETES PRIVEES

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'extérieur par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, sont strictement interdits dans la zone agglomérée les dimanches et jours fériés.

ARTICLE 2 - CONSTATATION ET REPRESSION DES INFRACTIONS

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

ARTICLE 3 - EXECUTION

Monsieur le Maire,
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CHATILLON EN VENDELAIS,
Les personnels visés à l'article L 48 du Code de la Santé Publique,
sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une ampliation est adressée à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Fait à ST M'HERVE, le 2 octobre 2012.

Le Maire,
D. KERJOUAN.

C'est parti pour les travaux !!!



Les travaux des 13 logements locatifs de la ZAC de la Grande Motte ont d'ores et déjà débuté.

Ces logements NEOTOA se voudront intergénérationnels.

Les séniors et les jeunes couples seront privilégiés.

Top départ également pour la MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE.

Les préparatifs du chantier commencent dès cette semaine, et ce jusqu'au démarrage des travaux prévu début septembre.

Nous sommes très heureux de voir ces beaux projets se concrétiser.

Coût prévisionnel total

1 064 767 € HT

Subventions perçues :

- Etat DETR : 11%
- Région : 15 %
- Département : 19 %
- Vitré Co : 10 % (sous réserve d'accord)



ÉTAT CIVIL

Naissance

- Côme HOLDER - 15/06/2024 à Saint-Grégoire



Baptême civil

- Jules BEAUDOUIN - 08/06/2024 à Saint-M'Hervé

PACS

- Margot GRIMOUX et Corentin BEAUDOUIN - 08/06/2024

Mariages

- Anaïs BOSCHER et Nicolas SAMSON - 18/05/2024
- Elodie TASSOUT et Matthieu LELIÈVRE - 01/06/2024
- Adeline GARNIEL et Nicolas GUITTIER - 29/06/2024
- Mathilde LE TENOU et Matthieu VETIER - 06/07/2024
- Justine DARIELLE et Manon GILLET - 06/07/2024



Décès

- Thierry THEVEUX - 11/06/2024 à Juvigné
- Marcel CAILLET - 25/06/2024 à Vitré
- Cécile LEBRETON née PORTAIS - 29/06/2024 à Argentré du Plessis



Prochaine parution

le 30 septembre 2024

Pensez à nous faire parvenir votre article au plus tard le 7 septembre 2024. Les articles arrivés après cette date ne seront pas diffusés.

Merci !